



LYCEE LUMINA SOPHIE

ACTE D'ENGAGEMENT

ACHAT DE 34 POSTES INFORMATIQUES

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES
PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE
SELON LA REGLEMENTATION RELATIVE
AUX MARCHES PUBLICS**

Le présent marché est conclu entre :

Le LYCEE LUMINA SOPHIE, représentée par Madame GROUGI Sophie, Proviseur, en qualité de Pouvoir Adjudicateur,

Et

La société, représentée par son Directeur,
M..... habilité à engager ladite entreprise.

Entreprise : Au capital de : Adresse :	
Tél. :	Télécopie :
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés : APE	

1. OBJET DE LA PRESTATION

Le présent marché a pour objet l'achat **de 34 UNITES CENTRALES + ECRANS** avec clavier et souris, selon les caractéristiques demandées à l'Annexe Technique ci-jointe.

La société est invitée à exécuter la prestation en respectant les dispositions indiquées dans le cahier des charges.

2. NATURE DE LA PRESTATION

La prestation confiée à l'entreprise consiste en la fourniture, la livraison et l'installation complète de ce matériel dans les salles de cours et services administratifs du lycée Lumina Sophie.

- La fourniture de ce matériel devra être livré et installé pour le début du mois d'octobre 2016 .

3. NORMES REGLEMENTAIRES

Les normes réglementaires du matériel sont exigées.

4. FORME DU PRIX ET REGLEMENT DES COMPTES.

La fourniture fera l'objet d'un bon de livraison signé contradictoirement par le fournisseur retenu et le lycée Lumina Sophie. Elle sera réglée suivant facture établie sur la base du prix ferme de votre offre.

Le mode de règlement est le virement Bancaire

Le délai de paiement de 25 jours.

Le lycée Lumina Sophie se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :

Au nom de :

Adresse :

N° IBAN :

N° BIC

Le comptable assignataire des paiements est Monsieur l'Agent Comptable du Lycée Schoelcher.

5. EXECUTION DE LA PRESTATION

L'exécution de la prestation se fera dans les conditions fixées par le Cahier des Charges /Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

6. DUREE DE VALIDITE DE LA PRESTATION

Le présent marché est valable pour 2 mois à compter de sa date de publication

7. LITIGE, RESILIATION

Pas de stipulation particulière par rapport aux dispositions prévues par le Cahier des Charges/CCAG FCS.

8. PIÈCES DU MARCHE

- 1 - Lettre et Règlement de la consultation
2 - Cahier des charges
3- Présent document + Annexe technique

Le prestataire atteste avoir pris connaissance de toutes les pièces du présent marché et à respecter le marché sans aucune modification.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente candidature pour valoir acte d'engagement.

Le Pouvoir Adjudicateur

à : le :

Date d'effet du marché

Notification du marché le :

Le prestataire :

le prestataire

La Provisseure,

à :

le :